

## L'Amicale Laïque

Sa présidente :  
**AURELIE LAURANT**  
06-33-74-86-52

Mail de l'association :  
**alstclement@gmail.com**

Comment est-elle gérée ?

L'amicale laïque est gérée par des bénévoles, parents d'élèves et fonctionne en association.

Un conseil d'administration est élu  
chaque année.

Il est composée de :  
un(e) président(e)  
un(e) vice-président(e)  
deux trésoriers(ères)  
un(e) secrétaire

des référents(es) des différentes commissions

Les membres du conseil d'administration  
gèrent :

- 3 salariées pour le restaurant scolaire et la garderie, ainsi que tout le volet inscription et facturation.
- L'organisation des manifestations.

Pour une bonne organisation tout au long de l'année et une charge de travail bien partagée, il faut au minimum 9 personnes dans le conseil d'administration.

Si vous souhaitez participer et nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

## Bon à savoir

Dès que votre enfant est inscrit à l'école, vous faites automatiquement parti de l'association de l'Amicale Laïque.

Grâce à l'aide financière de la mairie et aux actions de l'Amicale Laïque votre enfant bénéficie des sorties pédagogiques ainsi que des services décrits dans la plaquette.

C'est ensemble, que nous maintenons des services importants comme le restaurant scolaire et la garderie qui sont précieux pour beaucoup de parents.

Pour sauvegarder des services, n'hésitez pas à nous rejoindre et surtout à participer aux réunions comme l'Assemblée générale qui a lieu au mois de Septembre.



*Ecole publique de  
St Clément les places*  
04-74-26-32-10

**DIRECTRICE :**  
**ALINE TRANCHANT**

### **Horaires :**

Lundi, Mardi, Jeudi et  
Vendredi :

Matin ouverture du portail à  
8H50.

Début de la classe à 9H00.

Fin des cours à 12H00.

L'après midi ouverture du  
portail  
à 13H20.

Début de la classe à 13H30.

Fin des cours à 16h30.

# LE RESTAURANT SCOLAIRE

## Le restaurant scolaire ou cantine de l'école :

Il est géré par l'amicale laïque qui emploie la cantinière et une autre personne qui aide au service. Les enfants peuvent manger des produits locaux et apprécier une cuisine traditionnelle et familiale que nous tenons absolument à préserver.

### Le fonctionnement est le suivant :

L'inscription se fait par le biais d'un tableau Gmail. Il vous suffit de noter 1 dans la case de votre enfant le jour où vous souhaitez l'inscrire. Il devra être inscrit le vendredi (18H00 maximum) pour la semaine suivante. Le prix du repas au 01/03/2024 est de 4€80 (il peut être revu à la hausse en cours d'année). La facture vous sera envoyée via la boîte mail. Et le règlement se fera par virement. Les plus petits qui ne vont pas à l'école l'après-midi, ont la possibilité de manger à la cantine et d'être récupérés vers 13H20.

**Un règlement vous sera remis, qui doit être lu et signé.**



# LA GARDERIE

## La garderie de l'école:

A votre disposition dans l'enceinte de l'école, la garderie est encadrée par deux animatrices (employées par l'amicale laïque) qui proposent aux enfants des activités diverses et variées : jeux de sociétés, jeux de plein air, arts plastiques ...

### L'inscription :

Les inscriptions se font via le même tableau que la cantine. Il vous suffit de noter 1 dans la case de votre enfant la matin ou le soir où vous souhaitez l'inscrire.

Les horaires le matin, 7H30 - 8H50.

Le soir, 16H30 - 18H30.

### Les tarifs actuels :

Le prix de la garderie est de 2€50 de l'heure (proportionnable en demi heure). La facture vous sera envoyée comme pour la cantine.

**Un règlement vous sera remis, qui doit être lu et signé.**

# LES COMMISSIONS

## Les commissions de l'Amicale Laïque :

Tout au long de l'année, l'amicale laïque propose et s'organise commissions pour ses diverses manifestations :

- La vente de boudins et la bourse aux livres, le même week-end que la cérémonie commémorative du 11 novembre.
- Le loto qui se déroule généralement le dernier dimanche de janvier.
- Le repas et l'après-midi jeux de la fête de l'école qui se déroule le dernier samedi de juin.
- Le repas de la vogue annuelle organisé au mois d'août.

Ces manifestations ont pour but de financer entre autres :  
Les sorties pédagogiques, les cadeaux de Noël, les frais de transport pour les sorties scolaires, les assurances pour les manifestations sportives, du matériel divers pour les classes ...

Comment nous aider ?

En participant aux différentes commissions pour nous aider à organiser ces manifestations !

**NOUS COMPTONS SUR VOUS !**